



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MANIFESTATIONS AGRICOLES : BLOCAGE DE L'AUTOROUTE A63 À BAYONNE NORD PAR DES AGRICULTEURS ASYNDIQUÉS

Pau, le 9 janvier 2026

Ce vendredi 9 janvier, à 2h00, un groupe d'agriculteurs asyndiqués composé de 60 tracteurs et de 80 personnes s'est introduit sur l'autoroute A63 au niveau de l'échangeur de Bayonne Nord.

Le Préfet a immédiatement ouvert une cellule de crise pour coordonner l'action de l'ensemble des services de l'État, du service des routes du conseil départemental et des gestionnaires d'autoroute afin d'organiser la déviation de la circulation et la gestion des véhicules bloqués plusieurs heures sur l'autoroute.

A 5h30, la situation est la suivante :

- **l'autoroute A63 est coupée dans les deux sens de circulation** entre Bayonne Nord n°6 et Bayonne Sud n°5.
Direction Espagne : sortie obligatoire et entrée interdite à Bayonne Nord n°6 ;
Direction Bordeaux : sortie Bayonne Sud n°5.
- **La circulation des poids lourds est interdite dans les deux sens entre l'Espagne et la France** au péage de Biriou (A63) et au tunnel du Somport.
- **l'autoroute A64 n'est pas bloquée** et l'échangeur de Bayonne Nord permet aux automobilistes de circuler entre l'A63 et l'A64.

Cette manifestation non déclarée entraîne des difficultés majeures de circulation, tant pour les usagers locaux que pour le trafic de transit, avec des conséquences importantes sur la circulation des secours, les déplacements quotidiens des habitants du littoral basque, l'accès aux zones d'activité, ainsi que sur la fluidité des échanges entre la France et l'Espagne.

S'il comprend les préoccupations exprimées par le monde agricole, le préfet rappelle que le droit de manifester ne saurait porter une atteinte disproportionnée à la liberté de circulation, ni au

Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle

2 rue du Maréchal Joffre, 64 021 Pau Cedex

Tél : 05 59 98 24 24

www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Pôle communication interministérielle (réservé à la presse)

- *En journée :*
Tél : 05 59 98 24 50 | 06 26 14 12 79

- *En soirée, de 18h30 au lendemain 8h et le week-end,
du vendredi 18h30 au lundi 8h (astreinte communication) :*
Tél : 06 15 20 31 88

@prefet64

Pour toute demande presse par mail : pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

fonctionnement de l'économie locale. Les modalités d'action retenues exposent les usagers à des contraintes inacceptables et génèrent des risques en matière de sécurité, de surcroît avec des conditions météorologiques très dégradées ce jour (vigilances orange et jaune).

Les services de l'État sont pleinement mobilisés, en lien avec les forces de sécurité et les gestionnaires d'infrastructures.

Le préfet appelle les organisateurs à la responsabilité et au dialogue, et les invite à privilégier des formes d'expression compatibles avec le respect de l'ordre public et des intérêts de l'ensemble des habitants du territoire.

De nouvelles informations seront communiquées en fonction de l'évolution de la situation.

Le préfet des Pyrénées-Atlantiques invite d'ores et déjà les usagers à :

- faciliter la circulation des véhicules de secours ;
- anticiper voire reporter leurs déplacements, dans la mesure du possible ;
- éviter, si possible, les abords des péages concernés, le BAB, et les quais de l'Adour ;
- privilégier le réseau secondaire ;
- ralentir et garder leur calme à l'approche des zones perturbées ;
- favoriser le report modal et le covoiturage ;
- favoriser le télétravail lorsque cela est possible.

Pour rester informés de l'évolution de la situation, il est conseillé de consulter régulièrement :

- les comptes officiels de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques sur les réseaux sociaux : @Prefet64 ;
- Autoroutes : @AutorouteA64, @AutorouteA63, ainsi que la fréquence radio 107.7 (sur les autoroutes), pour suivre l'évolution du trafic routier dans le département ;
- Axes routiers secondaires : @inforoute64.